

<http://pelerinagesdefrance.fr/spip.php?article4310>



Martyrs de l'Île Madame

- Pèlerinages régionaux - Poitou-Charentes -



Date de mise en ligne : lundi 24 juillet 2023

Copyright © Pèlerinages de France - Tous droits réservés

Pèlerinage aux martyrs de l'Île Madame

Le 23 août 2023

« Pendant la Révolution française, la Constitution civile du clergé est adoptée. Tous les prêtres doivent prêter serment. Les prêtres réfractaires, qui refusent ce serment, sont condamnés à être déportés. 829 prêtres et religieux, de 35 départements de France, sont enfermés à partir d'avril 1794 sur les "pontons de Rochefort", deux vaisseaux négriers les Deux Associés et le Washington. Ils sont sensés être déportés en Guyane mais restent ancrés dans l'embouchure de la Charente à cause de leur mauvais état et du blocus anglais qui interdisait la sortie en haute mer. Leurs géoliers leur firent subir les pires souffrances, sans le but inavoué de les faire disparaître clandestinement et sans bruit. Sur les 829, 547 meurent en 10 mois. Seuls 282 sont libérés en 1795.

Les supplices qu'ils ont subi, les vertus dont ils ont donné l'exemple en souffrant pour leur foi, ont permis de les considérer comme martyrs. Le 1er octobre 1995, Jean-Paul II, béatifiait 64 d'entre eux, ceux pour lesquels on avait pu réunir suffisamment d'informations. Parmi eux, le bienheureux Jean-Baptiste Souzy, prêtre de La Rochelle. Comme chaque année depuis plus d'un siècle, le diocèse de La Rochelle se rend en pèlerinage à l'Île Madame, où des centaines de ces prêtres et religieux ont été enterrés.

Cette année, ce pèlerinage aura lieu le 23 août. Venez marcher ensemble, en Eglise, avec ces prêtres martyrs qui nous montrent le chemin vers le Christ ! »

Pèlerinage présidé par Mgr Pascal Wintzer, archevêque de Poitiers et Mgr François Jacolin, administrateur apostolique du diocèse de La Rochelle.

Programme

- 9h45 : Accueil des pèlerins à la Pointe de Port-des-Barques
- 10h : Ouverture du pèlerinage, temps de confession
- 11h : Messe
- 12h15 : Pique-nique. Possibilité de restauration avec un food truck.
- 14h : Enseignement de Mgr Wintzer
- 14h45 : Procession à la Croix des galets
- 16h : Célébration à la Croix des galets et envoi

Site à consulter

[catholique 17](#)